



L'AGENDA DU TRESORIER

Document à destination des
trésoriers, présidents, pasteurs
et tous membres
du Conseil presbytéral

EGLISE PROTESTANTE UNIE DE
FRANCE
en
REGION SUD-OUEST
VERSION DE JUILLET 2021

Trésorière régionale : **Muriel de Préval**

06 81 93 76 23, muriel.depreval@gmail.com

Vice-trésorier régional : **François Toulis**

06 86 37 24 08, toulis.francois@orange.fr

Correspondant Logéas

et chargé des états récapitulatifs: **Bruno Galiber d'Auque**

05 63 46 12 37, bruno.galiberdauque@orange.fr

JANVIER

Le verset biblique du mois

Je vous ai montré partout et toujours qu'il faut travailler ainsi pour aider les pauvres. Souvenons-nous de ce que le Seigneur Jésus lui-même a dit ; « Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir » Actes 20 :35

A FAIRE

- **Finir la saisie des opérations de l'année précédente et préparer la clôture des comptes (dont état de rapprochement bancaire).** Les chèques reçus après le 1^{er} janvier concernent théoriquement le nouvel exercice mais une souplesse de quelques jours (si les chèques sont datés de l'année précédente) est admise.
- **Ouvrir le nouvel exercice.**
Si vous utilisez Logéas, voir l'aide en ligne, ou REGALE sur le site de l'Église Protestante Unie de France (comptabilité - lettre).
N'oubliez pas de faire une sauvegarde avant de clôturer.

VIS-A-VIS DU CP

- **Dons nominatifs :** Faites-lui savoir, si et dans quelle proportion, le budget des dons nominatifs de l'année précédente (en € et en nombre de donateurs) a été atteint.

VIS-A-VIS DE LA REGION

- **Un bon réflexe de solidarité :** Envoyez tous les mois 1 / 12^{ème} de votre contribution.
- Le résultat ou la trésorerie de l'année dernière est-il positif ou meilleur que budgété ? Si oui, il est d'usage de faire par solidarité un versement supplémentaire de contribution (non reconductible sur l'année suivante) de 25% du « mieux ».

CONSEIL(S)

- La meilleure animation financière réside dans la bonne et régulière tenue de la comptabilité et dans la transparence.

FEVRIER

Le verset biblique du mois

Elargis l'espace de ta tente, les toiles de tes demeures, qu'on les distende. Ne regarde pas à la dépense, Allonge tes cordages et tes piquets ! Esaïe 54:2

A FAIRE

- **Préparer le conseil presbytéral qui précède l'Assemblée Générale** avec une analyse des comptes de l'année écoulée.

VIS-A-VIS DU CP

- **L'analyse des comptes, l'examen du rapport du réviseur** (le guide du réviseur est sur le site de la région et sur REGALE) ou du **Commissaire aux Comptes** (L'ordonnance du 28 juillet 2005 oblige les AC dépassant 153 000 € de dons donnant droit à reçus fiscaux de tenir une comptabilité d'engagement). La préparation de l'AG doit être un moment fort d'échange entre le Trésorier et le Conseil puis, lors de sa tenue, un moment privilégié pour la vie de l'A.C. Une présentation claire des éléments financiers lors de l'AG est très importante. Comptes et rapports financiers sont à mettre à disposition des membres de l'AG, l'envoi n'est pas obligatoire mais utile pour une meilleure information.
- Le trésorier doit proposer l'affectation du résultat (bénéficiaire ou déficitaire) et à cette occasion poser la question de l'utilisation des réserves.
- Pensez à archiver les comptes de l'année (sur LOGEAS, vous pouvez lancer une archive automatique). Stockez les données en lieu sûr.

VIS-A-VIS DE LA REGION

- **Etat récapitulatif**
 - Si vous utilisez Logeas, commencez à publier vos données sur la plateforme LOGEAS UNION ouverte dès le 15.02.
 - Sans Logeas, remplissez, soigneusement et dans toutes ses rubriques, ce document financier à partir duquel l'analyse des comptes est effectuée, mais normalement vous devez posséder un code pour accéder à la plateforme et entrer les données manuellement.

MARS

Le verset biblique du mois

Je n'offrirai pas au Seigneur mon Dieu des sacrifices qui ne me coûtent rien.

2 Samuel 24: 2

A FAIRE

- **Assemblée Générale** (qui a été convoquée) **et rapport financier**
- **Informé et animer** (fonctions importantes de l'équipe financière !)
 - Après l'AG, pensez à informer **tous** les paroissiens du réalisé Année-I, du budget Année, à rappeler les objectifs du projet de vie d'Eglise et du niveau des dons et offrandes nécessaires pour y faire face.
 - Si vous faites une 1^{ère} lettre aux paroissiens, ciblez et variez votre message (pour ceux qui donnent habituellement, régulièrement, occasionnellement, pas depuis quelques années, « jamais », etc.)

VIS-A-VIS DU CP

- Dès la séance post AG, faites une **brève communication** sur base d'un « TABLEAU » synthétique des recettes / dépenses (comparatif réalisé des x premiers mois A-I, budget, réalisé des x premiers mois.

VIS-A-VIS DE LA REGION

- N'oubliez pas d'envoyer l'1/12^{ème} de votre contribution (cible) ou du premier trimestre.
- Vérifiez que vous avez bien envoyé votre *Etat récapitulatif* signé par le réviseur ou que vos saisies sur la plateforme Logeas sont définitives. Fermeture de la plateforme le 30 mars.

CONSEIL(S)

- Etablissez le rythme de vos communications / sensibilisation aux paroissiens pour l'année en cours, en lien avec le CP et avec les prédicateurs. Préparez l'annonce au culte sur le point financier.
- N'attendez pas d'avoir « beaucoup » d'argent pour adresser votre contribution à la région. Les paiements aux pasteurs sont mensuels.

AVRIL

Le verset biblique du mois :

Que chacun donne comme il l'a résolu en son cœur, non avec regret ni par contrainte ; car Dieu aime celui qui donne avec joie. 2 Corinthiens 9 :7

A FAIRE

- **Reçus fiscaux (CERFA)** : Préparez leur envoi à tous ceux qui ont participé nominativement à la vie financière de l'Eglise. N'oubliez pas de l'accompagner d'une lettre de remerciement rappelant la situation financière et les activités de l'Eglise locale. C'est une nouvelle occasion d'animation financière !

VIS-A-VIS DU CP

- Faites à l'aide du même « TABLEAU » des recettes / dépenses une communication sur les comptes à fin mars.
- Convenez avec les pasteurs et/ou les prédicateurs laïcs quand et comment ils vont relayer les messages de besoin de la paroisse et besoin de l'Eglise. Rappelez que la contribution versée par l'Eglise locale à la région couvre plusieurs dépenses :
 - 37 % titre A : formation, retraites des pasteurs, actions communes (FPF) et frais généraux
 - 46 % titre B : permettent d'assurer la rémunération (salaire et charges) des pasteurs en poste dans la région.
 - 8 % titre C : couvrent les actions communes de la région 9
 - % titre D : l'Action missionnaire, le Defap.

VIS-A-VIS DE LA REGION

- N'oubliez pas d'envoyer le 4^{ème}/12^{ème} de votre contribution (cible).

MAI

Le verset biblique du mois

Pour toi, quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ignore ce que fait ta main droite, afin que ton aumône reste dans le secret ; et ton père qui voit dans le secret, te le rendra.
Matthieu 6 : 3.

Nota : C'est le mois du synode national qui, parmi d'autres, prend des décisions financières. Le Conseil Régional doit pouvoir indiquer aux Églises locales les grandes lignes du budget prochain et engager avec elles une réflexion sur le montant de leur contribution/cible annuelle.

Le but est de fixer de la façon la plus juste possible une contribution en adéquation avec les capacités financières de l'Église locale en utilisant, entre autres éléments, les indicateurs financiers de l'analyse des comptes.

A FAIRE

- **Rattrapage** : Ce qui n'aurait pas été fait au titre des mois précédents !
- **Envoyer** (plutôt vers la fin du mois) le courrier aux paroissiens.

VIS-A-VIS DU CP

- Si vous ne l'avez pas fait en mars, présentez, toujours sous la même forme de « TABLEAU », les comptes à fin avril.
- Organisez-vous une journée (ou un culte) de fin d'année ?

Proposez un texte ou une animation (croquis...) pour l'information financière. De la même manière proposez et corrigez avec le CP un texte d'annonce pour les cultes (notamment Pentecôte). Une communication brève, un ton juste sont difficiles à trouver

VIS-A-VIS DE LA REGION : la contribution à verser.

CONSEIL(S) : rappeler les deux principes du fonctionnement financier de notre Eglise : solidaire et responsable.

JUIN

Le verset biblique du mois

Pierre (lui) dit : « Je n'ai ni argent ni or ; mais ce que j'ai, je te le donne : au nom de Jésus-Christ, marche ». Actes 3 :6

A FAIRE

- **Préparez les mois d'été** et le fonctionnement financier de la paroisse
 - Qui (par principe, à deux) va assurer le « ramassage » des collectes et qui va rassembler les chèques reçus pour remise en banque ?
 - Qui, ayant la signature, va administrativement régler les dépenses ?
- **Elaborez 2 ou 3 graphiques** simples (et ludiques ?) à afficher à l'entrée du temple, indiquant le niveau des recettes et dépenses cumulées, en valeur absolue et par rapport au budget cadencé.
Il faut aussi s'assurer que l'affiche financière ne soit pas seule !

VIS-A-VIS DU CP

- **Contribution (budget pour l'année N+1) : discuter de la proposition du Conseil Régional, reçue par mail .**
- **Animation financière : faites le point avec le pasteur sur les donateurs qui, les années précédentes, ont déjà fait un don. Visite ou/et courrier de relance à envoyer.**

CONSEIL(S)

- Pensez à demander ses notes de frais au pasteur pour le rembourser.
Attention : un remboursement doit être effectué sur la base d'un justificatif (à conserver) ... et si la dépense est au budget ou engagée avec l'accord du CP.

JUILLET

Le verset biblique du mois :

Donnez et l'on vous donnera : on versera dans votre sein une bonne mesure pressée, tassée, débordante ; car avec la mesure dont vous mesurez il vous sera mesuré en retour.
Luc 6 :38

A FAIRE

- **Vérifiez** que vous êtes bien à jour dans le traitement opérationnel et comptable des recettes et dépenses
 - Pas de chèques à encaisser qui « traînent » dans un tiroir ?
 - Pas (trop) de retard dans les paiements ?
 - Les états de rapprochement bancaires ont bien été faits ?

VIS-A-VIS DU CP

- Si vous ne l'avez pas fait en juin, présentez, ou envoyez au CP, toujours sous la forme du même « TABLEAU », les comptes à mi-année.

VIS-A-VIS DE LA REGION

- Rien ... puisque vous avez déjà pris les dispositions nécessaires au règlement des deux 12^{ème} d'été de la cible. *N'oubliez pas la prévision de contribution régionale pour l'année N+1*

CONSEIL(S)

- Lisez et classez les documents reçus de la région !
- Mettez à jour quelques procédures sur les traitements administratifs et comptables, sur la tenue du fichier paroissial, sur l'exploitation des locaux (si ce point relève de votre responsabilité), etc.
- Demandez-vous si le dispositif de sécurité des affaires financières de la paroisse est au bon niveau (collecte comptée par 2 personnes, double signature pour tous les paiements, etc.).

AOUT

Le verset biblique du mois

Venez vous-même à l'écart et reposez-vous un peu. Marc 6 :31

A FAIRE

Selon vos envies !

VIS-A-VIS DU CP

- Vous pouvez préparer quelques idées pour réfléchir collectivement sur la façon de parler d'argent dans votre Eglise locale, si la grâce est gratuite, l'église a un coût :
 - Dans vos communications écrites et orales aux paroissiens ;
(Modèles de lettres dans le classeur et sur le site régional)
 - Lors des prédications des cultes ;
 - Lorsque le pasteur ou le prédicateur est sollicité pour un acte pastoral.
- Vous pouvez réfléchir à la manière de garder un lien avec les vacanciers et la manière dont la situation financière leur est présentée.

CONSEIL(S)

- Peut-être pouvez-vous commencer à réfléchir au prochain budget
 - . Sur quel sujet chercheriez-vous à faire porter les efforts l'année prochaine, tant dans le domaine des recettes (cultuelles, patrimoniales ou exceptionnelles) que dans le domaine des dépenses (liées aux locaux - investissement et entretien-, des frais de fonctionnement ou de personnel)?
 - . Faudrait-il suggérer aux paroissiens de nouvelles « règles du jeu » pour le règlement de leurs contributions (moyen de paiement, cadencement dans l'année, don en ligne etc.) ?

SEPTEMBRE

Le verset biblique du mois

Lequel d'entre vous, quand il veut bâtir une tour, ne commence par s'asseoir pour calculer la dépense et juger s'il a de quoi aller jusqu'au bout ? De la même façon, quiconque parmi vous ne renonce pas à tout ce qui lui appartient ne peut être mon disciple."

Luc 14:28

A FAIRE

Un bilan financier des mois d'été pendant lesquels les paroissiens ont parfois un peu tendance à oublier leur église locale !

VIS-A-VIS DU CP

- Demandez-vous de quelle manière la situation financière de l'Eglise est présentée lors du culte de rentrée.
- Faites un état des lieux des locaux et discutez des travaux à effectuer, s'il y a lieu, afin de préparer le prochain budget.

VIS-A-VIS DE LA REGION

- Assurez-vous que la réponse à la contribution régionale ait été envoyée.
- Et reprenez bien le rythme du 12^{ème} par mois de la contribution.

CONSEIL(S)

- Profitez du culte de rentrée pour actualiser les 2 ou 3 graphiques simples (et ludiques ?) à afficher à l'entrée du temple. Et prenez la parole (au moment des annonces ?) pour en dire quelques mots.

OCTOBRE

Le verset biblique du mois

En regardant, il vit les riches qui mettaient leurs offrandes dans le Trésor. Il vit aussi une veuve misérable qui y mettait deux petites pièces, et il dit : « Vraiment, je vous le dis cette pauvre veuve a mis plus que tous. Car tous ceux-là, c'est leur superflu qu'ils ont mis aux offrandes à Dieu ; mais elle, c'est son indigence qu'elle a mis, tous les moyens de subsistance qu'elle avait ».

Luc 21 :1-4

A FAIRE

- **Préparez vos 3 ou 4 courriers ciblés** d'information financière et de relance des contributions. Intégrez bien les *éléments de langage* dont vous êtes convenus aux paroissiens :
 - Par type de donateurs petits / gros / pas du tout.
 - Versant régulièrement ou généralement en fin d'année seulement.
 - De façon très transparente (*vous aviez versé xxx€ l'année dernière*) ou plus *puddique*.
- Veillez bien à coordonner l'envoi (mi-novembre avec des chiffres actualisés à fin octobre ?) avec une prédication.
- Travaillez sur le fichier des donateurs afin de savoir qui n'a pas donné dans les habituels, et prévenez le pasteur et/ou le président afin d'envisager une action.

VIS-A-VIS DU CP

- Partagez et faites valider les projets de courriers de la commission financière.
- Présentez l'état financier.

VIS-A-VIS DE LA REGION

- Prenez le temps d'examiner le rapport financier du Trésorier régional qui sera présenté au synode régional de novembre ...

NOVEMBRE

Le verset biblique du mois

Selon leurs moyens et, j'en suis témoin, au-delà de leurs moyens, en toute spontanéité, avec une vive insistance, ils nous ont réclamé la grâce de participer à ce service au profit des saints.

2 Corinthiens 8 : 3

A FAIRE

- L'envoi de vos courriers financiers !

VIS-A-VIS DU CP

- En matière de **communication financière** pensez à éclairer les paroissiens bien évidemment sur les éléments comptables légaux mais au moins autant sur des éléments de vie de l'église (nombre de contributeurs, segmentation des contributions nominatives, moyens de paiements utilisés, etc.).
- **Lancez la révision de la liste électorale** des membres de l'Eglise, dans la perspective de l'Assemblée Générale.
Attention : les modalités d'inscription d'un nouveau « paroissien » comme membre électeur répondent à un certain nombre de règles à connaître.

VIS-A-VIS DE LA REGION

- Une brève communication lors des annonces du culte pour **expliquer le rôle et les missions du synode** pourrait être utile ... en plus des prières d'accompagnement.

CONSEIL(S)

- Avez-vous déjà pris contact avec le réviseur ou le Commissaire aux Comptes?
- Commencez à préparer vos travaux de fin d'année et de clôture.

DECEMBRE

Le verset biblique du mois

La puissance de l'argent et des cultes qui lui sont rendus ne réside pas dans l'argent lui-même, faible moyen d'échange entre les humains, mais elle vient du cœur humain.
Matthieu 6, 19 :21

A FAIRE

- **Restez calme** en ce mois qui concentre trop souvent une part très importante des rentrées de contributions des paroissiens.
- **Restez vigilant** pour, éventuellement, passer ou faire passer quelques coups de fil ou emails à partir du 26 décembre, à quelques importants donateurs qui ont eu antérieurement un peu de retard.

VIS-A-VIS DU CP

- N'hésitez pas à **solliciter président et pasteur** si vous constatez une baisse significative de la contribution nominative de tel ou tel foyer. Sans que ceux-ci n'aient nécessairement (*) connaissance des montants exacts en question, cette baisse peut être le signe d'une difficulté particulière nécessitant appel téléphonique ou visite.

(*) **Nota** : A définir en Conseil presbytéral et à faire savoir aux paroissiens : il faut faire un choix (non immuable) sur *qui sait combien* chaque foyer donne à l'église. Certains font le choix que seul le Trésorier (sauf exception) est celui qui sait. D'autres considèrent que le pasteur et/ou le président doit également être au courant. La connaissance par le pasteur est l'option privilégiée par le Conseil Régional.

VIS-A-VIS DE LA REGION

- Envoyez le solde de la contribution à la région ... sans attendre le 31 décembre. Le trésorier et le président du CR sont (eux aussi) dans les affres du bouclement du budget.